...ment, mais aussi aucun bon, le gouvernement, mais la réalisation des réformes.»

RÉVOLTE D'INDIENS AUX ÉTATS-UNIS

Les guerriers indiens déclarent qu'ils préfèrent l'extermination à la servitude

Spendan (Etat de Wyoming), 1er novembre. — Malgré les efforts des troupes des Etats-Unis, deux bandes de guerriers indiens, fortes de plus de sept cents Cheyennes, se sont réunies hier avec huit cents Utes.

Depuis longtemps, ces gens rassemblent des fusils et des munitions, et le vieil orgueil de race a été si vivace que les guerriers déclarent qu'ils préfèrent l'extermination aux sévères restrictions et à la surveillance qui leur ont été imposées. Ils ajoutent que le gouvernement de Washington ne tient pas compte de la conduite des agents du gouvernement, qui sont accusés de s'enrichir aux dépens des Indiens affamés.

Une rencontre

New-York, 1er novembre. — Les troupes envoyées à la poursuite des Indiens Utes ont un engagement l'arrière-garde. Trois Indiens furent tués.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UNE MÈRE et de TROIS ENFANTS

Le bassin qui alimente le village de Chez-Jolon, commune de Bogève (Haute-Savoie), contenait l'avant-dernière nuit les cadavres de trois enfants et de leur mère. Une femme les y découvrit à cinq heures du matin et courut prévenir les voisins.

Dans un des compartiments, on trouva le cadavre de l'aîné des enfants, François-Marie Dufour, âgé de douze ans, qui était vêtu seulement de sa chemise; dans l'autre étaient ceux de la mère, Valérie Dufour, trente-six ans, et des deux plus jeunes, Marie-Louise-Joséphine, âgée de cinq ans et demi, et Marie-Auguste, âgé de dix-huit mois. Ce dernier était entièrement nu.

Autour du cou de la mère se trouvait un cordon auquel était suspendue la clef d'une armoire où se trouvait une lettre adressée au mari absent, ainsi libellée :

« Cher époux, tu devrais avoir le courage de te couper la tête.

» Chers frères, chères sœurs, adieu, ne vous chagrinez pas. »

LA BARONNE de ROTHSCHILD CAMBRIOLÉE A CHANTILLY

Paris, 1er novembre. — Un haut fait qui rappelle par son audace et sa réussite le vol commis à l'hôtel de l'Aniasse, il y a quelques années, a eu lieu de mardi à mercredi, dans la nuit, à Chantilly, et c'est Mme la baronne James de Rothschild qui en est la victime.

Mme la baronne James de Rothschild possède dans cette commune un château, le château des Fontaines, qui renferme une admirable collection d'objets d'art et de tableaux anciens. Pendant l'absence de la baronne de Rothschild, les cambrioleurs ont envahi l'immeuble et fait main-basse sur les choses les plus précieuses.

Le parquet de Senlis, immédiatement prévenu, a ouvert une enquête, conjointement avec la Sûreté de Paris. On établit la liste complète des objets de valeur dérobés par les malfaiteurs.

On espère grâce à certaines indications recueillies dans la soirée mettre la main sur les voleurs, qui paraissent très au courant des habitudes des gardiens du château.

IMPORTANTE ARRESTATION

Paris, 1er novembre. — Sur mandat d'amener du parquet de Châlons-sur-Marne, le service de la Sûreté a arrêté, ce matin, un jeune homme de vingt-trois ans, nommé Joseph Labiche, se disant marinier et habitant avenue de la Bourdonnais, inculpé de quatorze incendies allumés à Condé-sur-Marne, à Vraux et à Sarry, dans le but de commettre des vols.

Affolés par la nouvelle d'un sinistre, les habitants de ces communes se rendaient aux appels du tocsin, sur les lieux où le feu s'était déclaré, tandis qu'à la faveur de leur absence, Labiche pénétrait chez eux et profitait de ce qu'ils portaient secours à leurs concitoyens pour les dévaliser.

Il avait réalisé des gains considérables en usant de ce procédé, et dérobé un grand nombre d'objets. C'est ainsi que M. Hamard, chef de la Sûreté, en pénétrant ce matin dans sa chambre, qui était soigneusement close, au troisième étage, a trouvé un lot énorme de bijoux, de vêtements de toute espèce et enfin 77 montres.

Cet individu, qui est un dangereux repris de justice, a été envoyé au dépôt, d'où il sera transféré à Châlons.

LA NEIGE

Le Puy, 1er novembre. — Depuis hier matin, une tempête de neige s'est abattue sur nos montagnes. La couche atteint déjà plusieurs centimètres. Plusieurs éboulements se sont produits. La voie du chemin de fer est barrée entre Le Puy et Saint-Etienne, vers la Voûte-sur-Loire. Il n'avait pas plu sérieusement depuis le 15 mai dernier.

A la campagne la misère est grande, et la neige venant détruire les dernières espérances, une certaine panique se manifeste parmi nos populations.

Rodez, 1er novembre. — La neige est tombée hier et la nuit dernière comme aux plus mauvais jours de l'hiver. Une couche de 20 à 25 centimètres couvre le sol. La circulation est interrompue dans les parties montagneuses du département. De nombreuses branches d'arbres ont cassé sous le poids de la neige.

Perpignan, 1er novembre. — Une violente tempête de vent sévit sur la plaine du Roussillon et sur les côtes. Dans le haut arrondissement la neige est tombée en abondance.

UN TAMPONNEMENT. — Huit blessés

Cherbourg, 1er novembre. — Un tamponnement s'est produit entre deux trains de marchandises en gare de Bretteville. Par suite du choc, des blocs de pierres que transportait le train tamponneur, sont venus s'abattre sur un train de voyageurs se dirigeant sur Cherbourg. Deux wagons ont été en partie démolis. Il y a huit blessés, dont cinq dames et trois agents de la Compagnie. Toutes les dames ont reçu des brûlures. Un train de secours est immédiatement parti sur le lieu de l'accident qui semble dû à l'imprudence du mécanicien du train tamponneur.

GARDIENS DE LA PAIX BLESSÉS

Paris, 1er novembre. — Ce matin, à sept heures et demie, rue Lecourbe, en face de la mairie, un homme d'équipe, Joseph Grimaldi, employé au chemin de fer de Ceinture, demeurant rue Saint-Charles, 239 bis, qui était en état d'ivresse, et qui causait du scandale, a tiré trois coups de revolver sur les agents qui l'arrêtaient pour le conduire au poste.

Ces agents, les gardiens de la paix Lecotey et Moutier, ont été blessés grièvement, le premier au côté droit, dans la région du foie, et le second à l'abdomen; ils ont été transportés à l'hôpital Boucicaut.

Moutier a subi l'opération de la laparatomie. La balle n'a pu être extraite. L'état de Lecotey est satisfaisant.

Grimaldi, qui avait été frappé à la tête par un passant et qui avait été également conduit au même hôpital, a été, après avoir reçu des soins, consigné au commissariat du quartier Saint-Lambert à la disposition de M. Couille, commissaire de police.

MM. Lépine, préfet de police, et Touny, directeur de la police municipale, sont allés rendre visite, à l'hôpital, aux deux gardiens blessés.

Sur la proposition du préfet de police, M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a accordé une médaille d'honneur en vermeil au gardien Moutier et une médaille d'argent de première classe au gardien Lecotey.

LE DIAMANT BLEU

Une dépêche de Brest à l'« Agence Havas » confirme la nouvelle que nous avons donnée du procès intenté par M. Greger à M. et à Mme de Rodellec du Porzic.

Voici pour quelles raisons M. Greger a pris cette détermination :

A la suite de l'ordonnance de non-lieu rendue en sa faveur par M. Leray, juge d'instruction, il a adressé à M. de Rodellec une lettre violente par laquelle il le provoque en duel.

Mais M. de Rodellec, estimant que M. Greger est disqualifié, refuse de constituer des témoins.

En présence de ce refus, M. Greger s'est alors décidé à poursuivre M. et Mme de Rodellec devant les tribunaux pour calomnie et diffamation.

L'affaire viendra sous peu devant le tribunal de Brest.

M. Greger a choisi comme avocats Mes Felhard, de Brest, et Allé, de Paris.

TEMPÊTE SUR LA COTE D'AZUR

Saint-Raphaël, 1er novembre. — Hier soir, à huit heures et demie, une forte tempête de vent sud-ouest s'est déchaînée sur la baie de Saint-Raphaël. La mer en furie a détruit la jetée et la contre-jetée du port de cette ville.

Trois navires de commerce sont perdus, ainsi que plusieurs bateaux de pêche.

Le pont de la rivière a été emporté. Les vagues allaient à plus de 150 mètres dans les terres, menaçant d'engloutir les maisons d'habitation. Les plus anciens du pays disent ne jamais avoir vu pareille catastrophe.

Ce matin, le sinistre apparaît dans toute son horreur. Du pont Saint-Raphaël, il ne reste que des vestiges. Les dégâts sont heureusement purement matériels.

La mer est calme, mais le temps reste menaçant.

LA DIMINUTION DU ROULIS

Un ingénieur hongrois, M. Allmayer, vient d'essayer en Allemagne, des appareils destinés à diminuer le roulis des bâtiments à la mer, après des appareils mis à l'ingénieur Schick, directeur du Lloyd Sudbrand de Hambourg. Cet appareil est basé sur la propriété qu'ont les corps tournant à grande vitesse comme la toupie, de conserver leur axe dans une position fixe.

On installe à bord des bâtiments un volant d'une grande dimension et d'un poids considérable; si la vitesse de rotation du volant est suffisante, son axe qui est relié au corps du bâtiment restera dans une position fixe et s'opposera aux mouvements de roulis du bâtiment.

Les expériences ont été effectuées avec un vieux torpilleur de 60 tonnes, le « Seebar », mis à la disposition de l'inventeur. Des chantiers privés de Stettin ont construit un volant de 400 kilos, actionné par une turbine donnant 2.200 tours à la minute. On a exécuté d'abord des essais en eau calme et ensuite à la mer.

Les essais ont réussi; des roulis de 9° ont été réduits à 1° par l'intervention de l'appareil. On a reconnu que l'appareil, muni d'un frein léger, fonctionnait mieux que lorsqu'il était libre. Les lames de la mer soulèvent et abattent le bâtiment sans se déverser sur le pont. Les expériences doivent se poursuivre sur de grands bâtiments.

ENCORE LES ANTHROPOPHAGES

Madrid, 1er novembre. — Les nouvelles de Lima annoncent la capture de nouveaux anthropophages, dont un couple avait été déjà arrêté l'an dernier. Cette fois il s'agit de toute une famille d'origine indienne composée de deux hommes Pascual Torres et Thomas Yufra, et de trois femmes, Maria Huagar, Eugénia Lopez et Sinforosa Aranibar; ces modernes cannibales sont accusés d'avoir mis à mort sur les bords de la rivière de Coracora, un étranger dont l'identité n'a pu être établie, d'avoir dépecé le cadavre et d'en avoir dévoré une partie. Le juge de Coracora les aurait surpris durant cet horrible repas. Les coupables ont comparu devant la Cour de justice d'Ayacucho, où ils protestèrent énergiquement de leur innocence et déclarèrent que, possédant une terre sur les rives de Coracora, ils virent le cadavre déjà mutilé entraîné par le courant et ne l'en retirèrent que pour lui donner sépulture.

En dépit de ces affirmations, le délit d'anthropophagie étant flagrant, mais le meurtre n'ayant pu être prouvé, ils ont été condamnés chacun à quinze ans de travaux forcés au Panoptique de Lima. La population indigène a pris fait et cause pour les accusés et proteste de la sentence, menaçant les juges et les avocats.

UN MARIAGE SENSATIONNEL

Madrid, 1er novembre. — Le 4 novembre prochain sera célébré à Carthagène, le mariage du célèbre torero Rafael Gonzalez, dit « Machaquito », regardé par beaucoup, quoique tout jeune encore, comme le meilleur « matador » actuel de l'Espagne, avec la senorita Angeles Clémentson, fille d'un richissime anglais et d'une espagnole. C'est durant une « corrida » à la Place de Taureaux de Carthagène que les deux fiancés se sont connus dans des circonstances romanesques. Enthousiasmée par les prouesses de « Machaquito », qui prenait part à cette course, la jeune fille lui jeta son éventail, et « Machaquito » dédia la mise à mort de son second taureau à sa belle admiratrice. De ce jour datent leurs amours.

Le mariage promet d'être un véritable événement et donnera lieu à des fêtes brillantes et des manifestations enthousiastes. Les témoins du marié seront l'illustre romancier Pérez Galdos, le populaire député valencien Rodrigo Soriano et le fameux ex-matador « Guerrita », retiré de l'art *tauromachique avec une fortune de plusieurs millions*. « Machaquito » n'a nullement l'intention de suivre son exemple et de se couper la « coleta » (la mèche de cheveux distinctive des toreros); il est, en effet, à présumer, d'après l'histoire de son mariage, qu'il y perdrait beaucoup de son prestige auprès de sa jeune femme. Les nouveaux époux feront leur voyage de noces à Madrid, Londres et Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une conférence sur le lock-out de Verviers

Une deuxième conférence a été donnée, jeudi, à 11 heures du matin, dans la salle des fêtes de la coopérative *La Paix*, au profit des lock-outés de Verviers.

M. Henri Lefebvre, conseiller municipal et secrétaire de la Chambre Syndicale Ouvrière Textile, qui présidait la réunion, a remercié les 300 à 400 auditeurs. Il ne comptait pas trop sur leur présence, le conflit verviétois, a-t-il dit, étant terminé depuis deux jours.

M. Pierre Fluche, échevin de Verviers, qui a parlé le premier, est un des principaux tenants du parti socialiste de cette ville. Il a expliqué très longnement les causes de l'énorme conflit qui a mis sur le pavé, le 19 septembre dernier, 20.000 ouvriers.

« Dès que les travailleurs verviétois, dit-il, eurent compris qu'ils n'avaient pas à compter sur la bienveillance patronale, que leur avaient promise doctrinaires, libéraux et cléricaux, ils résolurent de s'organiser fortement pour défendre leurs droits. Et cette organisation ne tarda pas à porter ses fruits. Ainsi les rattacheurs qui travaillaient 72 heures pour 9, 10 ou 12 francs, obtinrent, après une première grève, un minimum de salaire de 15 francs. De même, les tisserands qui avaient à payer jusqu'à 10 francs de retenue par pièce pour frais d'encollage, de nettoyage, etc., firent tomber cette retenue à 1 franc.

» Les ouvriers du lavoir, ajoute le conférencier, s'étaient groupés, eux aussi, pour obtenir que leur salaire fût porté de 3 francs à 4 francs. Deux lavoirs en grève furent soutenus par tous les ouvriers de la corporation, ce qui amena le lock-out de cette branche d'industrie. Mais les laveurs lock-outés ayant été soutenus, à leur tour, par toutes les fédérations ouvrières, le patronat, craignant la puissance des travailleurs syndiqués, décréta le pacte de famine. »

M. Fluche rappelle les divers incidents du conflit, notamment l'exode des enfants et, même des adultes vers Liège, Gand, Bruxelles, etc., puis il parle des pourparlers qui ont eu lieu entre les représentants des patrons et ceux des ouvriers.

« Ces derniers, ajoute-t-il, ont abandonné leur revendication relative aux deux métiers, en ce sens que la liberté de tisser sur deux métiers est laissée à ceux qui veulent le faire. Mais aucun des 2.500 membres de l'Association des tisserands n'y consentira. »

Le conférencier insiste ensuite sur l'avantage qui résultera pour les ouvriers du contrat collectif du travail mis à la base de l'accord intervenu; ce contrat collectif sauvegardera à la fois le salaire et la dignité du travailleur.

Après l'échevin verviétois, M. Samyn, du *Vooruit* de Gand, a fait une conférence en flamand sur le même sujet.

LES VISITES AU CIMETIÈRE. — Un temps brumeux et triste, un vrai « temps de Toussaint » a marqué la journée de jeudi. C'est par milliers que nos concitoyens se sont rendus au cimetière pour y accomplir le pieux pèlerinage annuel sur les tombes des chers disparus.

Durant toute la journée, ce fut un perpétuel va et vient de familles entières, de gens graves et recueillis se dirigeant vers la grande nécropole, les mains chargées des fleurs de la saison. Sur les tombes, remises à neuf, on ne voyait que des personnes pieusement inclinées ou agenouillées, donnant à leurs morts un souvenir et une prière.

Dans les heures de l'après-midi, de trois heures à cinq heures, malgré une pluie fine qui tombait tristement d'un ciel mélancolique, on circulait difficilement dans les allées encombrées.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — La troisième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, demain, samedi, à huit heures et demie du soir; elle aura pour sujet : « Le Dahomey », par M. François, rédacteur au ministère des Colonies.

Il y aura des projections à la lumière électrique.

MACHINES PARLANTES « ODEON » à disques double face. Puissance, harmonie, durée. Reproduction absolument naturelle de la voix, Maison **SCRÉPEL**, 148 bis, Grande-Rue. 9155

POISSON AVARIÉ. — Il a été saisi hier matin au Minck 250 kilos de poisson de mauvaise qualité.

EXPOSITION DE TOURCOING. — Maison Coupleux, 5, rue Carnot. — La Maison Coupleux met en vente cette semaine, tous les pianos et instruments ayant été exposés, avec un rabais considérable. 11438

OBIT DU VENDREDI 2 NOVEMBRE 1906. — MM. Samuel Salembier, Joseph Eeren, Alfred Lagasse, Clément Mahieu, Pierre Rousseau, Mme Julia Dejehansart, et Mlle Mathilde Gollert, neuf heures un quart, église du Sacré-Cœur.

ROUBAIX-AUTOMOBILE 90, rue des Fabricants Téléphone 1906

Stock exclusif Pneus Continental. Location d'Autos avec chauffeur. 9608-3

WASQUEHAL

LES INFIDÉLITÉS D'UN DOMESTIQUE. — L'hôtel du jardin Annick, propriété de M. Roussel D'Haveloose qui tient un manège de vélos à la ducasse de Wasquehal, vient de se constituer prisonnier à la gendarmerie de Roubaix. C'est un mécanicien, Auguste Ide, âgé de 18 ans, demeurant à Tourcoing, rue de Gand, 124. Ide a déclaré qu'il s'était couché le lundi soir dans la même pièce que son patron. Mardi matin il se leva de bonne heure et profita du sommeil du forain pour fouiller les poches de son veston suspendu près du lit. La somme dérobée, soit 70 francs, représentait la recette de la veille. Une journée passée dans les estaminets en compagnie de femmes galantes avait vite fait à dissiper complètement son argent.

Le domestique qui est sujet belge, sera poursuivi en outre pour défaut de déclaration d'étranger. Son patron a également été l'objet d'un procès-verbal pour avoir occupé un domestique non muni de sa feuille d'immatriculation.

LANNOY

NEM

LA PERCEPTION DES IMPOTS. — Le percepteur des contributions directes, M. Parenty, se rendra à la Mairie samedi prochain où il effectuera ses recettes mensuelles de 2 à 4 heures.

UN ACCIDENT DE VOITURE s'est produit au Petit-Lannoy. Un tombereau, chargé de gravier et attelé d'un cheval, occupé au service de la Compagnie Monier, a versé soudainement contre un autre véhicule qui le croisait, par suite de la rupture de son essieu. L'accident s'est borné à des dégâts matériels.

AGENDAS DE BUREAUX POUR 1907
En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

L'AFFAIRE DE LA RUE DE L'AMIDONNERIE

Un examen médico-légal

M. Dutilleul, médecin-légiste attaché au parquet de Lille, est venu à Tourcoing, jeudi matin. M. Raoux, lieutenant des pompiers et Ponthoise, capitaine des douanes l'attendaient à la gare. M. Dutilleul s'est rendu à la caserne du Sapin-Vert, où on avait réuni toutes les victimes de la sanglante affaire de la rue de l'Amidonnerie. Le médecin-légiste a longuement examiné le brigadier Bultel, blessé à l'œil et à l'arcade sourcillière et dont la blessure paraît en voie de guérison, bien que l'œil reste fermé, puis le préposé Cordier qui n'est pas encore complètement remis de la terrible commotion qu'il éprouva du coup reçu à la tête.

De la caserne, M. Dutilleul s'est rendu à l'Hôpital, où il a visité Knokaert, le rôdeur qui eut le poumon perforé par une balle et dont l'état paraît assez satisfaisant quoique la respiration soit encore saccadée. M. Dutilleul a quitté Tourcoing, à 11 heures 40.

L'ADJUDICATION DES MAGASINS GÉNÉRAUX. — L'Adjudication pour « la charge de magasinier général » rendue vacante par suite de la liquidation judiciaire de M. H. Masquilier qui était directeur des Magasins Généraux, a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, au Tribunal de Commerce.

La séance, comme on sait, était privée. On assure que l'adjudicataire serait M. Dubois, de la maison Dubois et Charvet, négociant en toiles, 22, rue du Molinel, à Lille, qui aurait fait l'offre la plus élevée, soit 250.000 francs.

LA REVUE « CHEZ NOUS ». — Cette publication dont nous avons parlé plusieurs fois, fera paraître, demain matin, son numéro de novembre. Il est particulièrement intéressant et sera remarqué.

En tête se trouve un superbe portrait hors texte de Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai; puis viennent, ornés de belles illustrations, une série d'articles de haute valeur : l'*éducation physique*, par M. le docteur Vermersch; le *rôle des sciences dans l'éducation moderne*, par M. l'abbé Bonte; des vers rigoureux et pleins de charme de M. Evrard, *En Alsace, voir et visions*; une notice exquise sur un aimable enfant, Raymundo Lorthiois, mort en juillet dernier, par M. l'abbé Paul Pichaux; une chronique artistique et littéraire finement écrite et bien documentée par M. Dalman, sans parler de l'habituelle revue du mois et des nouvelles intéressant les anciens du Collège de Tourcoing.

La revue réalise ainsi largement les promesses de son programme et tous les amis des belles lectures y trouveront un réel agrément. Rappelons que le prix de l'abonnement est de 6 fr. 50, celui du numéro de 0 fr. 60. La revue se trouve au collège, à la Maison du livre, à Roubaix et dans nos bureaux à Roubaix et à Tourcoing.

CAMBRIOLAGE CHEZ UN MARCHAND DE CHIFFONS. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de la maison de M. Gustave Leman, marchand de chiffons, rue de Soisson, maison Tanghe, en sautant par dessus le mur.

Les malandrins fracturèrent la porte d'un hangar qui se trouve situé dans la cour, y emportèrent quatre sacs de chiffons, des peaux de lapins et divers autres objets, le tout d'une valeur de 30 francs. Plainte a été portée à M. Niéderst, commissaire de police qui a ouvert une enquête.

UN INCENDIE AU CIMETIÈRE DU PONT-DE-NEUVILLE. — Un incendie peu banal s'est produit jeudi.

Dans la matinée, vers 9 heures, le feu s'était déclaré dans une chapelle du cimetière de la Croix-Rouge, sur la tombe de M. Léon Beugue, ancien ouvrier fileur. Une bougie communiqua le feu à une couronne de celluloïd au contact de laquelle s'enflamma une seconde couronne. Ce commencement d'incendie fut promptement éteint par des visiteurs.

LES VOLS

UNE POUPÉE DÉROBÉE. — Dans la matinée de jeudi, quatre jeunes garçons causaient auprès du bazar de M. Pierre Saillan, 15, rue Saint-Jacques. Soudain l'un d'eux, Julien E..., 12 ans, rue Jourdain, s'empara d'une poupée d'une valeur de 20 centimes qui se trouvait à l'étalage. Arrêté par un domestique de l'établissement, le gamin fut conduit devant M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, qui le relâcha après l'avoir fortement admonesté.

RÉTICULE SUBTILISÉ. — Mme Desrumeaux-Rosoor, rue des Carliers, revenait de Roubaix par le boulevard Gambetta. Elle arrivait du pont du chemin lorsqu'un individu la frôla, lui subtilisant adroitement un réticule qu'elle tenait à la main et qui contenait 20 francs en or, une bague en or et une clef. Le voleur, son coup fait, escalada le talus du chemin de fer et prit la fuite. Mme Desrumeaux se rendit au poste de police où elle raconta le vol dont elle venait d'être victime. Sur le signalement fourni, l'inconnu est activement recherché.

IVRESSE ET INJURES. — Les agents Derbandringhien et Ollivier ont arrêté, jeudi après-midi, à quatre heures et demie, les sieurs Arthur Equinet, 42 ans, sans profession ni domicile connu et Eugène Pein, 36 ans, tisserand, qui se trouvaient en état d'ivresse et injuriaient, rue de Roubaix, une cabaretière, Mme De Pannoy qui, étant donné leur état, refusait de leur servir à boire. Les deux compagnons ont été incarcérés.

EXPOSITION DE TOURCOING. — Maison Coupleux, 5, rue Carnot. — La Maison Coupleux met en vente cette semaine, tous les pianos et instruments ayant été exposés, avec un rabais considérable. 11437

LILLE

LA COMPAGNIE DES AVOUÉS PRÈS LE TRIBUNAL CIVIL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE a procédé à l'élection des membres qui doivent composer la Chambre pour l'année judiciaire 1906-1907.

Ont été élus : président, Me Boitel; syndic, Me Desmarières; rapporteur, Me Rombaut; secrétaire-trésorier, Me de Vrière.

BLESSÉE EN MONTANT A LA MARCHE SUR UN TRAMWAY. — Vers sept heures et demie du soir, Mme Florentine Wagnier, 57 ans, rue Rubens, 30, en voulant monter à la marche sur le tar 7 à l'entrée de la rue des Ponts-de-Comines, a été projetée sur la chaussée. Elle s'est fait, dans sa chute, une grave blessure à la tête.

Concerts & Spectacles

"ARIANE" A L'OPÉRA

Mercredi soir a eu lieu à l'Opéra, ainsi que nous le disions hier, la première représentation d'*Ariane*, le nouvel opéra de M. Jules Massenet.

Voici une analyse du livret :

Au début de son poème d'*Ariane*, M. Catulle Mendès reproduit les vers de trois poètes anciens, Ovide d'abord s'exprime ainsi :

Ducit in erroremvariarum ambage viarum

Ce que l'on pourrait traduire, en commentant

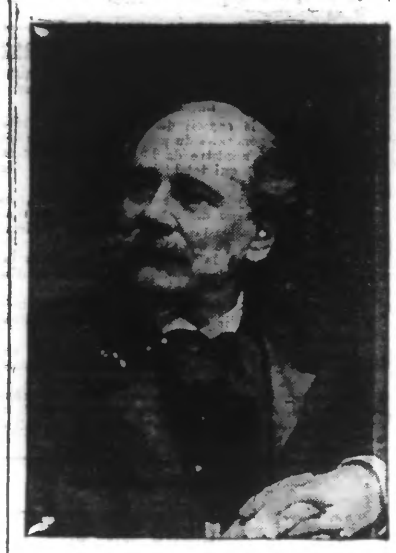

M. MASSENET

un peu : « Le fil conduit le héros à travers les détours des routes entrecroisées (le labyrinthe). »

Puis Thomas Corneille, qui fit une *Ariane* où le premier il opposa Phèdre à Ariane, dit :

Elle se fie à moi, cette sœur, elle m'aime;
C'est une ardeur sincère, une tendresse extrême;
Jamais son amitié ne me refuse rien.
Pour l'en récompenser, je lui vole son bien.

Enfin, Racine écrit :

Ariane, ma sœur, de quelle amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fustes laissée.

Les trois citations résument le livret de M. Mendès.. Thésée sort du labyrinthe vainqueur du Minotaure, grâce au fil d'Ariane; puis ayant emmené à la fois Ariane et sa sœur Phèdre, il délaisse la douce Ariane pour Phèdre; enfin lorsque Ariane ramène Phèdre des enfers, où elle est descendue volontairement, Thésée emporte Phèdre seule et abandonne dans l'île de Naxos Ariane qui va se précipiter dans les flots.

Le livret poétique et dramatique, devait séduire M. Massenet, l'auteur de tant d'œuvres applaudies. La partition nouvelle du compositeur de *Manon* et de *Werther*, a reçu du public, non moins que le poème, un accueil chaleureux, — qui après le troisième acte, le plus dramatique des cinq, a été enthousiaste.

On a associé au succès du poète et du compositeur leurs vaillants interprètes, Mmes Bréval, Grandjean, Aabel, Mendès, MM. Delmas et Muratore.

La mise en scène est somptueuse et admirable. Les décors magnifiques.

Voici les appréciations de quelques critiques et compositeurs :

M. GABRIEL FAURÉ :

Massenet n'a pas abandonné dans *Ariane* — et il faut l'en féliciter — les qualités si séduisantes qui distinguent d'entre toutes sa musique, ni le charme délicieux qu'il a prodigué dans ses partitions. Cependant, on peut dire qu'ici, et quels que soient les sentiments exprimés, le dessin mélodique, les harmonies, les rythmes et même les sonorités orchestrales revêtent un caractère d'élévation et de fermeté tout à fait particulier; et s'il fallait convenir que cette haute allure, cette dignité d'accent ne se maintiennent pas constamment, c'est à certaines subtilités du poème qu'il faudrait en attribuer la cause.

M. CAMILLE DE SAINTE-CROIX :

Si j'ai conté fidèlement et longuement cette féerie aux lyrismes cruels, c'est que ses vers précieux, souples, déliés, contiennent toute l'harmonie et toute la couleur de l'œuvre.

M. Massenet les a brodés de mélodies légères, aisées, madrigalesques; il semble avoir craint d'insister sur les pessimismes de ce drame de trahisons voluptueuses et ne s'être pas avoué que tout le caractère du sujet était dans ces noirceurs mêmes. Assurément, la romance des plaintes d'Ariane est une charmante chose; mais le fait qu'elle soit une romance suffit à définir comment le compositeur a compris sa tâche musicale. Aussi éprouve-t-on un malaise à l'entendre s'exprimer si galamment dans une atmosphère de crime, de cynisme et de torture, rendue plus sensible encore par une mise en scène classiquement tragique.

M. XAVIER LEROUX :

De l'alliance de ces deux merveilleux artistes, Catulle Mendès et Massenet, est né un chef-d'œuvre, *Ariane*. L'éclat dont ce nom rayonnera lui assure dans l'histoire immortelle de l'Art une place particulièrement brillante.

Massenet dont le nom évoque celui de tant d'œuvres exquises, de succès retentissants, qui pouvaient suffire à sa gloire, a voulu mieux encore. Il a senti que l'heure était venue pour lui de donner son œuvre.

Avec une volonté que l'on ne saurait trop admirer, lui le musicien de toutes les grâces, de tous les charmes, c'est en se dirigeant vers les sphères de l'Art, les plus nobles, qu'il a réalisé magnifiquement une œuvre grandiose.

M. HENRY GAUTHIER-VILLARS (l'*Ouvreuse*) :

Le style d'*Ariane* demeure le même que celui de tant d'airs célèbres du même auteur; c'est toujours cet agréable mélange de douces répétitions de notes suivies d'élans passionnés, arpèges brisés en large arabesque expressive, dessins d'accompagnement gracieux et symétriques adroitement rappelés à l'endroit attendu, aimables épanouissements de septièmes ou de neuvièmes de dominante orchestrées « sonore », retours émouvants à la quarte et sixte tonale avant de conclure, emploi émotif du violon « vibrato » et de l'« accent » de harpes à pleines mains, grands moissons pâmés des cordes, toutes formules heureuses qui ont fait la fortune de ses œuvres précédentes et que si souvent imitent sans vergogne les élèves du maître, cisalpins ou transalpins.

ROUBAIX. — *Théâtre du Fontenoy*. — Dimanche 4 novembre, à six heures du soir, *L'Assommoir*, drame en 9 tableaux. (M. Marcel Benet jouera le rôle de Coupeau). Le spectacle sera terminé par un vaudeville en trois actes, *Monsieur chasse*. — La location est ouverte dès à présent 69 *bis*, rue de la Gare, et 25, rue Richard-Lenoir.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Dimanche 4 novembre.
Matinée à 3 h. 1/2. LA DAME AUX CAMÉLIAS. Mlle Thési Borgos. — Soirée à 8 h. 14. Troupe de gand-opéra de Gand, HAMLET. Mme Martini Aquyose. M. Cosset. 13517

A St-Jacques 209-211-213-215, rue du Collège près place Faidherbe ROUBAIX
ACTUELLEMENT Grande Mise en Vente de **FOURRURES** Maison de confiance 13350

Communications

TOURCOING. — *Réunion des cordonniers et marchands de chaussures*. — L'Union générale des chaussures et cordonniers de Tourcoing tiendra une réunion plénière de la corporation sous la présidence d'un délégué de la Chambre syndicale de Lille. Des questions d'intérêt général, hausse du cuir, vente aux grossistes, etc., seront traitées.

L'ensemble se tiendra dimanche prochain 4 novembre, à six heures et demie du soir, au Café du Commerce, 68, rue Nationale.

AU SANS RIVAL 55, rue de Mouveaux ROUBAIX
(5 minutes de la gare — Arrêt du tramway)
Deuil en 10 heures. — Location de Châles

LES MANIFESTATIONS

à l'occasion de la Toussaint

A TOURCOING

Comme chaque année, les Tourquennois ont tenu à rendre à leurs morts le culte du souvenir.

Les allées et venues des gens vers les cimetières ont provoqué, dès le matin de très bonne heure dans les rues, une animation qui a duré toute la journée. Vers les tombes, ce fut un pèlerinage incessant où se pressaient tous ceux et toutes celles qui voulaient apporter à un ami ou parent, l'hommage du souvenir et de quelques pleurs. Diverses manifestations de sociétés ont eu lieu.

Au monument des victimes du travail

Vers neuf heures et demie, un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières répondant à l'appel de la Fédération syndicale de la Solidarité ouvrière, se trouvaient réunis place du Calvaire; toutes les sociétés adhérentes étaient présentes. Le cortège, composé de 800 personnes environ et précédé des drapeaux des syndicats, de la filature, du textile des trieurs et du tissu, et d'un groupe de tambours et clairons, s'est lentement mis en marche vers le cimetière de la Croix-Rouge, d'après l'itinéraire suivant : rues de la Latte, Marceau, de Menin, Houchard, Saint-Blaise, de Gand, de la Malsence, boulevard de l'Egalité.

A l'arrivée au cimetière, deux couronnes ont été déposées sur le socle du monument élevé aux victimes du Travail, près duquel on avait groupé les drapeaux des syndicats.

Puis M. Constant Flament, secrétaire du syndicat de la filature, a pris la parole. Il a remercié les assistants d'être venus en si grand nombre rendre hommage à ceux de leurs frères qui sont tombés victimes du labeur de chaque jour, aux vaincus de la lutte qui se livre quotidiennement. Il n'a point négligé de faire entendre les reproches et les allusions ordinaires à ceux de son groupe :

« Combien, a-t-il dit, sont impitoyablement fauchés chaque année par des maladies de toutes sortes, contractées dans les usines, par les poussières et les gaz malsains qui se dégagent des objets manufacturés pour lesquels on emploie des produits qui les empoisonnent plus ou moins dangereux.

» Combien de camarades aussi, exténués par un labeur écrasant pour un salaire dérisoire, que leur désorganisation et leur désunion permet au patronat de leur faire subir, n'arrivent pas à subtenir à leurs nombreuses charges de famille et que le manque de nourriture et les privations sans nombre condamnent à l'anémie et à la tuberculose et disparaissent inaperçus. »

Puis l'orateur assure que le souvenir des morts doit encourager ceux qui demeurent à combattre pour leur existence. Il a conclu en ces termes :

« Aussi, est-ce pour nous remémorer, que la tâche que nous nous sommes imposée n'est pas encore accomplie, qu'annuellement nous venons à ce monument apporter notre tribut d'affection et de regrets à ceux des nôtres que nous ne voulons point laisser dans l'oubli. »

Après ce discours, les assistants se sont dispersés dans le champ de repos.

La manifestation patriotique

A onze heures moins le quart, les sociétés qui devaient prendre part à la manifestation patriotique se formaient en cortège sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans l'ordre suivant : Sapeurs-Pompiers, Musique municipale, Union Tourquennoise des gymnastes, l'Administration municipale représentée par M. Lecomte, adjoint au Maire et les conseillers municipaux, Harmonie des Francs, Société des Anciens Combattants de 1870-1871, Vétérans des Armées de Terre et de Mer, Anciens Coloniaux, Anciens Cuirassiers, Anciens Sous-Officiers et soldats. A onze heures précises, le cortège s'ébranlait suivi d'une foule compacte et gagnait en musique le cimetière de la Croix-Rouge par les rues de la Paix, de l'Industrie, Verte et le boulevard de l'Egalité.

A leur arrivée au cimetière, les présidents de sociétés se réunirent autour du monument aux morts pour la patrie et M. Heinrich, président des Anciens Coloniaux, prononça le discours que voici :

« Messieurs et chers camarades,

» Le 1er novembre, une vieille et douce coutume nous fait songer plus particulièrement à nos chers disparus.

» Ce culte des morts, si vivace partout, est plus que jamais en honneur dans notre grande famille tourquennoise, depuis que les sociétés des anciens militaires ont pris l'initiative de rendre hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la défense de la patrie, ou pour l'honneur de son drapeau.

» Cette année, c'est à la Société des Anciens Coloniaux que revient l'honneur d'adresser un mot ému au pied du monument élevé en souvenir de ces morts glorieux. Permettez-moi, en qualité de président de cette association d'anciens soldats, d'élever tout d'abord nos cœurs vers les marins du « Lutin » qui viennent d'être engloutis si tragiquement au moment d'une manœuvre pour la préparation à la défense du pays.

» Dans la France entière, des voix plus autorisées que la mienne ont reconnu ce qu'il y avait de noble dans cette grande destinée d'hommes qui, se sentant mourir, ont pu se dire : « Notre vie n'a pas été inutile